

E09

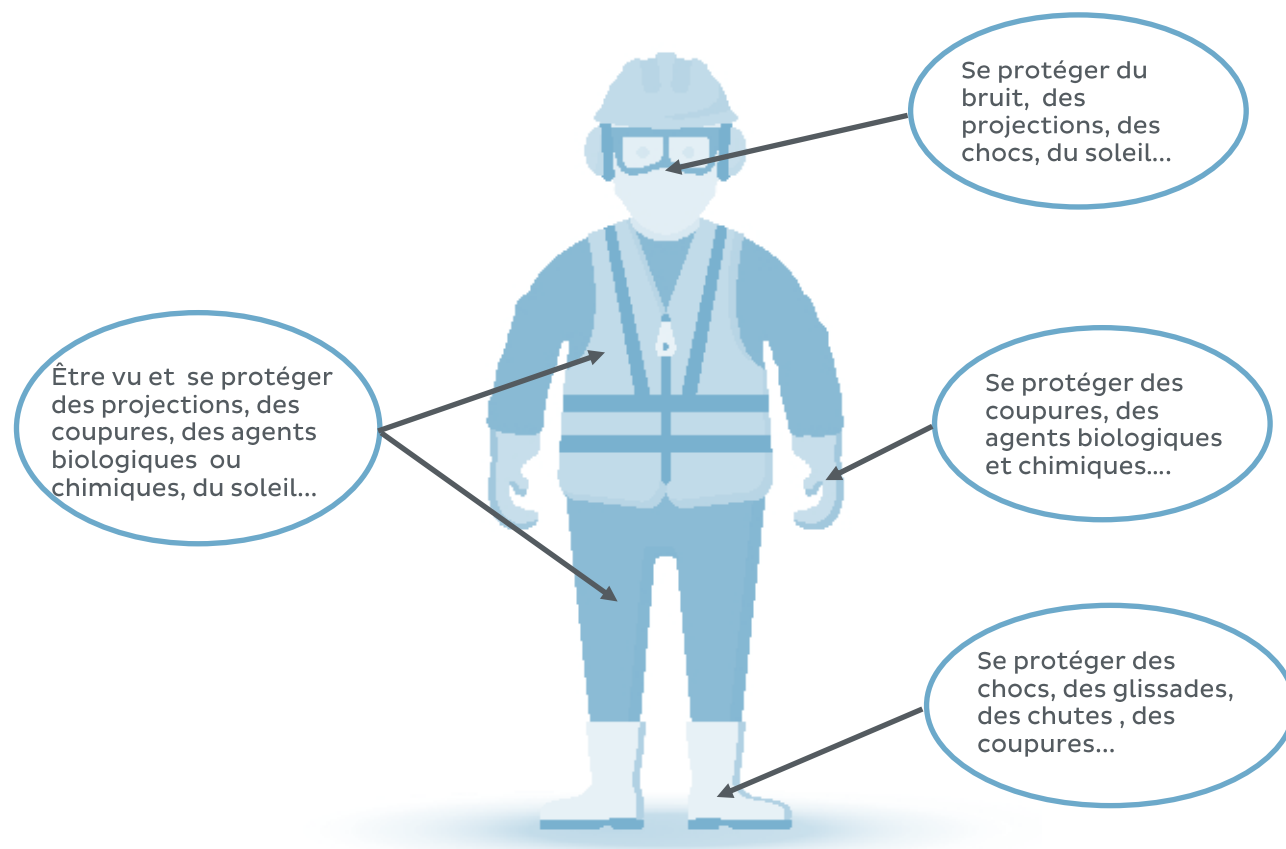
TENUE ET EPI POUR LES ACTIVITES DES ESPACES VERTS

Il n'existe pas une tenue et des équipements de protection individuelle (EPI) universels contre tous les risques auxquels est exposé un agent travaillant en espaces verts. La tenue de travail et les EPI doivent être adaptés à l'activité à réaliser et aux risques présents.

L'employeur doit fournir l'ensemble des EPI nécessaires aux tâches qu'il a confiées à l'agent. Il doit aussi s'assurer du port effectif de ces protections.

Cette fiche liste les principaux équipements et tenues de travail pour les activités des espaces verts.

OBJECTIFS DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Pour rappel, les équipements de protection individuelle viennent en complément des mesures de protection collective et de prévention qui auront été mises en œuvre. Il s'agit de la dernière barrière face à un risque.

En fonction de l'activité et des risques existants, les EPI devront être adaptés. L'agent devra par exemple changer de protection entre son activité de débroussaillage et son activité de fleurissement. Vous veillerez à l'informer des conditions d'utilisation de chaque EPI et rappeler régulièrement les consignes de sécurité.

Pour connaître les caractéristiques techniques et normatives de chaque équipement, vous pouvez consulter les fiches Equipement n°1 à 8.

PROTECTION DE LA TÊTE



ACTIVITE	RISQUE	TENUE OU EPI RECOMMANDE	
Travail à l'extérieur	Exposition climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Chapeau à larges bords en été • Bonnet en hiver 	
Utilisation d'un équipement à moteur : débroussailleuse, tondeuse, taille-haie, broyeur, tronçonneuse... <i>ou</i> Intervention à proximité d'un équipement à moteur : ramassage, évacuation...	Bruit	<ul style="list-style-type: none"> • Protection anti-bruit jetable ou réutilisable : bouchons, casque... 	Casque forestier plusieurs protections à la fois : bruit, projections, chutes d'objet et chocs
	Projection (copeaux, herbes, poussières...)	<ul style="list-style-type: none"> • Ecran ou grille de protection faciale • Ou lunettes de sécurité 	
	Chute d'objet (branches, outils...) Choc	<ul style="list-style-type: none"> • Casque de sécurité 	
Traitement phytosanitaire	Chimique	<ul style="list-style-type: none"> • Lunettes de sécurité • Masque de protection respiratoire (se référer à la fiche de données de sécurité du produit) 	

PROTECTION DU CORPS



ACTIVITE	RISQUE	TENUE OU EPI RECOMMANDE	
Travail à l'extérieur <i>ou</i> Activité en forêt, en milieu boisé, en milieu humide, en bord de plan d'eau ou de rivière	Exposition climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Vêtements de travail couvrant l'intégralité du corps (pantalons et haut à manches longues) de couleur claire et à mailles serrées, en été 	
	Zoonose	<ul style="list-style-type: none"> • Vêtements de travail couvrant l'intégralité du corps, chauds et respirants (plusieurs épaisseurs), en hiver 	
Travail sur la route ou à proximité <i>ou</i> Travail à proximité d'engins en mouvement	Routier	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de signalisation de haute visibilité de classe II (minimum), avec des parties fluorescentes et rétro réfléchissantes sur le haut et sur le pantalon. Privilégier la couleur orange qui attire moins les insectes 	
Tronçonnage ou élagage avec tronçonneuse	Coupure	<ul style="list-style-type: none"> • Veste ou manchettes de protection contre les scies à chaîne (EN ISO 11393) • Pantalon de sécurité ou surpantalon de sécurité contre les scies à chaîne 	
Traitement phytosanitaire	Chimique	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue jetable de type 3-4 	

PROTECTIONS SPECIFIQUES

Des protections complémentaires devront notamment être mises en œuvre pour les interventions sur des plantes présentant des risques pour la santé, comme la berce du Caucase (combinaison non absorbante protégeant l'intégralité du corps, visière, gants et bottes imperméables).

De même, les EPI déjà imposés habituellement lors des autres tâches comme le travail en hauteur devront être systématiquement être utilisés.



PROTECTION DES MAINS

ACTIVITE	RISQUE	TENUE OU EPI RECOMMANDE
Utilisation d'outils, d'équipements de travail, manutention, etc.	Coupure	<ul style="list-style-type: none"> Gants de protection mécanique avec une protection contre les coupures (EN 388 2.3.3.3)
Plantation, désherbage manuel, etc.	Biologique	<ul style="list-style-type: none"> Gants avec enduction polyuréthane et une protection mécanique
Manipulation d'épineux, taille avec un outil à main	Coupure, piqûre	<ul style="list-style-type: none"> Gants de protection mécanique renforcée (EN 388 4.2.4.2)
Tronçonnage ou élagage avec tronçonneuse	Coupure	<ul style="list-style-type: none"> Gants de protection contre les scies à chaîne
Traitement phytosanitaire	Chimique	<ul style="list-style-type: none"> Gants de protection chimique en latex ou en nitrile (se référer à la fiche de données de sécurité du produit)

PROTECTION DES PIEDS



ACTIVITE	RISQUE	TENUE OU EPI RECOMMANDE
Toutes les activités des espaces verts	Chute de plain-pied	<ul style="list-style-type: none"> Chaussures de sécurité de préférence montantes avec un maintien de la cheville ; semelles crantées, résistance à l'eau (S3)
Tronçonnage ou élagage avec tronçonneuse	Coupure	<ul style="list-style-type: none"> Guêtres de protection contre les scies à chaîne Chaussures de sécurité avec protection du dessus du pied renforcée
Intervention en milieu humide, en bord d'eau	Biologique	<ul style="list-style-type: none"> Bottes de sécurité imperméables
Traitement phytosanitaire	Chimique	<ul style="list-style-type: none"> Bottes de sécurité imperméables

RÉFÉRENCES

- > Code du travail L4321-1, R4321-1 et suivants
- > [Décret 85-603](#) du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale
- > Fiche Technique E01 : [Choisir des protecteurs individuels contre le bruit](#)
- > Fiche Technique E02 : [Choisir des gants de protection](#)
- > Fiche Technique E03 : [Choisir des lunettes de protection](#)
- > Fiche Technique E04 : [Les appareils de protection respiratoire](#)
- > Fiche Technique E05 : [Choisir des chaussures de sécurité](#)
- > Fiche Technique E06 : [La tenue à haute visibilité](#)
- > Fiche Technique E07 : [Les tenues de travail](#)
- > Fiche Technique E08 : [Choisir un casque](#)
- > Guide : [Bien choisir mes gants de protection](#)
- > Guide : [Bien choisir mes chaussures de sécurité](#)